

Lettre du Ministre général

**John Corriveau OFMCap**

# Fraternité évangélique dans un monde en mutation

***Lettre circulaire No 20***

le 31 mars 2002

© Copyright by:

Curia Generale dei Frati Minori Cappuccini

Via Piemonte, 70

00187 Roma

ITALIA

tel. +39 06 420 11 710

fax. +39 06 48 28 267

[www.ofmcap.org](http://www.ofmcap.org/)

Ufficio delle Comunicazioni OFMCap

info@ofmcap.org

Roma, A.D. 2016

Sommario

[Introduction 6](#_Toc469651456)

[La fraternité évangélique à la lumière de Novo Millennio Ineunte 8](#_Toc469651457)

[“Son visage resplendit comme le soleil” 8](#_Toc469651458)

[“Celui-ci est mon Fils bien-aimé..., écoutez-le” 9](#_Toc469651459)

[“Seigneur, il est heureux que nous soyons ici” 10](#_Toc469651460)

[La fraternité évangélique dans un monde en mutation 12](#_Toc469651461)

[Fraternité évangélique dans une société multi-ethnique 13](#_Toc469651462)

[Fraternité évangélique au sein de l’économie mondialisée 14](#_Toc469651463)

[Fraternité évangélique et soif d’épanouissement personnel 16](#_Toc469651464)

[Animation: structures et initiatives 18](#_Toc469651465)

[Structures 18](#_Toc469651466)

[Constitutions 19](#_Toc469651467)

[Conseil plénier 20](#_Toc469651468)

[Autres initiatives 20](#_Toc469651469)

[Conclusion 23](#_Toc469651470)

#

# Lettre circulaire No 20Fraternité évangélique dans un monde en mutation:identité, mission et animation

 **“Faire de l’Église la maison et l’école de la communion”**

(*Novo Millennio Ineunte*, no 43).

 **À tous les frères de notre Ordre**

Prot. No 00158/02

*Chers frères,*

*Que le Seigneur vous donne la paix !*

La fraternité évangélique thème de la lettre circulaire 11 (2 février 1997, Prot. no 00085/97) avait été choisie comme axe central de l’animation du précédent sexennat. Trois thèmes constituent la trame de la présente lettre. Ce sont a) la fraternité comme base de l’identité et de la structure de notre Ordre ainsi que l’a si largement reconnue le chapitre général de 2000 ; b) la lettre apostolique *Novo Millennio Ineunte* du pape Jean-Paul II qui peut inspirer une compréhension plus profonde de notre identité fondamentale ; et, c) la volonté exprimée par le dernier chapitre général de définir notre vie en fraternité évangélique comme une réponse à l’évangile et un levain d’évangélisation dans un monde en mutation. L’exposition de ces trois éléments, et la présentation de quelques initiatives récentes en vue de l’animation de l’Ordre forment donc l’objet de cette lettre.

## Introduction

* 1. Avant le second concile du Vatican, l’Église se définissait comme une société parfaite capable de conduire les âmes à Dieu (cf., par exemple, l’encyclique de Pie XI, *Mortalium Animos,* du 6 janvier 1928: “Le Christ, Notre Seigneur, a constitué son Église comme une société parfaite [...] qui a le devoir de réaliser [...] la tâche du salut du genre humain”). À partir de cette perspective théologique et dans le cadre canonique du temps, l’Ordre des capucins était considéré comme un institut clérical engagé au salut des âmes puisque c’était spécialement par les ministères cléricaux dont il se chargeait que l’Ordre remplissait son mandat ecclésial.

 La théologie de Vatican II et les enseignements du pape Paul VI ont amené le renouvellement de l’ecclésiologie. L’Église se décrit maintenant comme un **mystère de communion**: “l’Église universelle apparaît comme un peuple qui tire son unité de l’unité du Père et du Fils et de l’Esprit-Saint” (*Lumen Gentium,* 4).

Les écrits de Jean-Paul II, spécialement *Novo Millennio Ineunte,* ainsi que les récents documents synodaux ont amplifié et approfondi ce changement de perspective.

1.2 L’impact de cette nouvelle ecclésiologie sur la vie religieuse est considérable. En 1994, la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a publié un document intitulé *La vie fraternelle en communauté (Congregavit nos in unum Christi amor)* dans lequel on trouve le passage suivant:

C’est l’évolution de l’ecclésiologie qui, plus que tout autre facteur, a marqué l’évolution dans la façon de comprendre la communauté religieuse. Vatican II a affirmé que la vie religieuse appartient “inséparablement” à la vie et à la sainteté de l’Église, et l’a placée au cœur de son mystère de communion et de sainteté (no 2).

Et l’exhortation apostolique *La vie consacrée (Vita Consecrata)* ajoutait en 1996:

La vie fraternelle tend à refléter la profondeur et la richesse de ce mystère [Église-communion], en se construisant comme un espace humain habité par la Trinité, qui prolonge ainsi dans l’histoire les dons de communion propres aux trois Personnes divines (no 41).

1.3 La réflexion sur nos racines franciscaines et capucines à partir de cette nouvelle perspective a renouvelé la figure de la mission de notre Ordre dans le monde. C’est en effet dans la vie évangélique que se situe la réalisation franciscaine de la théologie de la communion.

1.4 En toute vérité, on ne pourrait plus dire que le rôle principal de l’Ordre est de remplir des ministères. On retiendra plutôt que

saint François suscita la Fraternité de l’Ordre des Mineurs pour témoigner du Royaume de Dieu par la communion de vie et proclamer la conversion et la paix par l’exemple et la parole (*Const.* no 3,1).

## La fraternité évangélique à la lumièrede Novo Millennio Ineunte

2.1 Le pape Jean-Paul II nous a offert de fortes images pour décrire la fraternité locale. Dans la lettre qu’il a adressée à notre Ordre le 18 septembre 1996 (cf. *AOFMCap* 112 [1996] 564), le pape parle de nos fraternités locales comme d’un “point de référence cordial et accessible pour les pauvres et pour ceux qui cherchent Dieu avec sincérité”. Et il dit, dans *Novo Millennio Ineunte:*

Faire de l’Église la maison et l’école de la communion: tel est le grand défi qui se présente à nous dans le millénaire qui commence, si nous voulons être fidèles au dessein de Dieu et répondre aussi aux attentes profondes du monde (no 43).

Ces mots du pape offrent encore une autre image pour décrire nos fraternités: *maisons et écoles de communion.*

“Son visage resplendit comme le soleil” (Mt 17,2)

2.2 Nos fraternités seront *maisons et écoles de communion* “signe expressif de la communion ecclésiale” (cf. *Vita consecrata,* no 42 lorsqu’elles seront de vraies *écoles de sainteté*. Restructurer les provinces et renforcer les fraternités en nombre comme en qualité relationnelle ne peut pas suffire. Seule la sainteté de Dieu peut purifier nos relations et habiliter nos fraternités à “faire briller la lumière du Christ, [...] en faire resplendir le visage” (*Novo Millennio Ineunte,* no 16).

Le feu symbolise la sainteté de Dieu. Lorsque Moïse allait s’approcher du buisson ardent, le Seigneur lui dit: “N’approche pas d’ici, retire tes sandales de tes pieds car le lieu où tu te tiens est une terre sainte” (Exode 3,5). Le feu est aussi symbole de l’amour de Dieu qui purifie: c’est un charbon ardent pris sur l’autel de Dieu qui purifie les lèvres du prophète Isaïe (cf Is 6,6-7). Le feu de la parole de Dieu purifie tout le peuple d’Israël: “Alors le prophète Élie se leva comme un feu, sa parole brûlait comme une torche” (Sir 48,1). C’est encore avec l’image du feu que s. Bonaventure décrit la sainteté de François et l’influence qu’il eut sur le monde en le comparant au prophète Élie:

Arc-en-ciel qui resplendit dans le brume irisée, [...] porteur du signe de notre alliance avec le Seigneur, il annonça aux hommes la bonne nouvelle de la paix et du salut. [...] Investi par l’esprit qui anima les prophètes. [...] emporté par un char de feu [...] il est venu à nous avec l’esprit et la puissance d’Élie. [...] Il n’est que de contempler cette perfection dans la sainteté [...] qui lui vaut d’être assigné comme modèle aux parfaits disciples du Christ (LM, Prologue).

De même que le buisson ardent attirait Moïse, ainsi nos fraternités doivent inciter les gens à entrer dans la communion. Cela ne se ferait pas “si nous ne nous mettions pas d’abord nous-mêmes à *contempler son visage*” (*Novo Millennio Ineunte*, no 16). *Vita consecrata* affirme justement: “Appelés à contempler le visage transfiguré du Christ et à en être les témoins, les consacrés sont aussi appelés à une existence transfigurée“ (*Vita Consecrata,* no 35).

 “Celui-ci est mon Fils bien-aimé..., écoutez-le” (Mt 17,5)

2.3 Jean-Paul II, en commentant les apparitions de Jésus à ses disciples après la résurrection, dit de Thomas: “En réalité, bien qu’il ait vu et touché son corps, *seule la foi pouvait le faire entrer pleinement dans le mystère de ce visage* [...] On ne parvient vraiment à Jésus que par la voie de la foi” (*Novo Millennio Ineunte,* no 19). Un Ordre qui professe la *fraternité de témoignage évangélique* doit s’enraciner dans une foi concrète en la personne et au mystère du Christ:

Une spiritualité de la communion [entendre: “de la fraternité”] consiste avant tout en un regard du cœur porté sur le mystère de la Trinité qui habite en nous, et dont la lumière doit aussi être perçue sur le visage des frères qui sont à nos côtés (*Novo Millennio Ineunte,* no 43).

Dans son *Testament,* François contemple le visage du Christ avec émotion et résolution intérieures. C’est une contemplation commencée au pied du crucifix de S.-Damien, authentifiée aux pieds du lépreux et scellée dans l’expérience de l’Alverne. Nous rappelant encore le mot du pape: “On ne parvient vraiment à Jésus que par la voie de la foi” (*Novo Millennio Ineunte,* no 19), on comprend bien que la contemplation de François émanait d’un **acte de foi** résolu qui l’a rendu réceptif aux dons de Dieu: “Le Seigneur me donna...” ; “Le Seigneur lui-même me conduisit au milieu d’eux...” ; “Le Seigneur me donne une si grande foi aux églises...” ; “...du très haut Fils de Dieu, je ne vois rien de sensible en ce monde, si ce n’est son Corps et son Sang très saints...” ; “Après que le Seigneur m’eut donné des frères...” Pour transformer notre fraternité en école de communion, il nous faut aussi bien la fermeté et le sens concret de la foi de François.

“Seigneur, il est heureux que nous soyons ici” (Mt 17,4)

2.4 La foi est don de Dieu. “Nous n’entrons pas dans la pleine contemplation du visage du Seigneur par nos seules forces, mais en laissant la grâce nous prendre par la main” (*Novo Millennio Ineunte,* no 20). Les deux dernières lettres circulaires ont largement traité de la prière des frères. “L’oraison mentale, maîtresse de vie spirituelle pour les frères (52,6), a toujours mesuré une dimension essentielle de la fidélité à notre vocation, aussi essentielle que notre service du peuple de Dieu” (*Lettre circulaire 18,* 4.2). “Ce n’est qu’à partir de la conviction que notre monde ne peut faire l’expérience de la communion que par la puissance du Dieu qui donne la vie aux morts et appelle le néant à l’existence (Rm 4,17) que nous pouvons percevoir l’importance cruciale de la prière dans nos fraternités. Le travail que nous accomplissons en ce monde comme une expression de notre foi, c’est la prière qui lui donne sa portée” (*Lettre circulaire 20,* 6.1). Le pape Jean-Paul II a souligné les mêmes points:

Apprendre cette logique trinitaire de la prière chrétienne, en la vivant pleinement avant tout dans la liturgie, sommet et source de la vie ecclésiale, mais aussi dans l’expérience personnelle, tel est le secret d’un christianisme vraiment vital (*Novo Millennio Ineunte,* no 32).

et encore:

L’appel à la sainteté ne peut être entendu et suivi que dans le *silence de l’adoration* devant la transcendance infinie de Dieu (*Vita Consecrata,* no 38).

À propos de la primauté de notre appel à la sainteté, nous saluons avec plaisir la mission active et méritoire de ces frères qui “pour des motifs d’âge ou d’infirmité, [...] ont dû abandonner leur emploi” (*Vita Consecrata,* no 44) mais qui continuent à vivre leur vocation dans la prière et l’acceptation courageuse de la volonté de Dieu. Ils contribuent ainsi à la croissance du règne de Dieu.

Il y a une grande sagesse qui nous interpelle tous dans ces paroles de Paul VI:

La fidélité à la prière ou son abandon, voilà ce qui révèle la vitalité ou la décadence de la vie religieuse (*Evangelica Testificatio,* no 42).

## La fraternité évangéliquedans un monde en mutation

3 “La règle et la vie des Frères Mineurs est la suivante: observer le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ” (1R 1,1). Témoins de cet Évangile, nos fraternités doivent être des lieux de paix et de justice qui portent la bonne nouvelle aux pauvres (cf. *Const.* no 144,1). Nous obéissons à l’Esprit du Seigneur lorsque nous évangélisons “par l’action et la parole” (*Const.,* 144,4).

L’urgence de l’appel à collaborer à la nouvelle évangélisation nous ramène aux paroles de l’Exhortation apostolique *Vita Consecrata*:

Il revient spécifiquement aux personnes consacrées de contribuer à l’évangélisation avant tout par le témoignage d’une vie totalement donnée à Dieu et à leurs frères, par l’imitation du Sauveur qui, par amour de l’homme, s’est fait esclave (*Vita Consecrata,* no 76).

Notre mission prophétique se déploie dans une société multi-ethnique profondément conditionnée par l’économie mondialisée et dominée par la soif du pouvoir et l’obsession de l’épanouissement personnel.

## Fraternité évangélique dans une société multi-ethnique

4.1 L’identité ethnique est l’une des principales forces identitaires qui a façonné le monde moderne et continue de l’influencer. Le désir d’affirmer l’identité ethnique est l’un des facteurs essentiels sous-jacent aux guerres qui ont déterminé la physionomie de l’Europe moderne au cours du XXe s. Et cette physionomie ethnique de l’Europe comme celle de l’Amérique est sans cesse redessinée par l’arrivée de millions de nouveaux immigrants. L’identification avec son groupe ethnique comme prolongement des rapports familiaux apporte la sécurité aux individus. Malheureusement, cela peut aussi être source d’incompatibilité et de division. Les passions qui alimentent les fondamentalismes ont souvent des racines dans la revendication ethnique. Il est hors de doute que l’identité ethnique, pour le meilleur comme pour le pire, est une force vive de notre monde.

4.2 Notre fraternité capucine est aujourd’hui implantée dans 95 nations et elle est riche de centaines de communautés ethniques. Ce fait lui impartit une urgence particulière à devenir *maison et école de communion* (cf. *Novo Millennio Ineunte,* no 43 ; cf. aussi *Vita Consecrata,* no 51). Les rapports inter-ethniques ne sauraient se modifier sous la seule action de la sociologie et de la politique. Ces changements requièrent la puissance de Dieu car “à tous ceux qui l’ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient [au nom de Jésus], lui qui ne fut engendré ni du sang, ni d’un vouloir de chair, ni d’un vouloir d’homme, mais de Dieu” (Jn 1,12‑13).

C’est sur cette fondation-là que nous pouvons construire de vraies fraternités capables de témoigner que l’eau du baptême est plus puissante que le sang ! Le baptême et particulièrement le baptême prolongé par les liens de la fraternité franciscaine forge une solidarité, une unité et une dépendance mutuelle plus réelles et plus fortes que tout lien ethnique. *L’eau* ***est*** *plus forte que le sang !* Nous avons besoin d’une conversion profonde pour nous en convaincre. La conversion initiée par le baptême et poursuivie dans la fraternité franciscaine doit se manifester dans des comportements nouveaux et réaliser dans le concret la vision de la Règle:

Si une mère nourrit et chérit son fils selon la chair, avec combien plus d’affection chacun ne doit-il pas aimer et nourrir son frère selon l’esprit ! (2R 6,8)

## Fraternité évangélique au sein de l’économie mondialisée

5.1 La nouvelle économie engendrée par la haute technologie continue de bouleverser les rapports entre les peuples et les nations. Le CPO 6 *Vivre la pauvreté en fraternité* nous a mis au défi de faire de nos fraternités des *maisons et des écoles de communion* au sein même de cette force nouvelle qui façonne le monde. L’intuition centrale du CPO 6 est ceci: **le but fondamental de la pauvreté évangélique est de restaurer dans leur bonté originelle les rapports entre les peuples de la terre ; la restauration du rapport avec les biens de ce monde n’est qu’un moyen au service de cette fin.** Cela ressort clairement de la *Proposition 6,* proposition charnière du CPO:

Pour François, l’avidité et l’avarice rompent les rapports avec Dieu tout comme l’ambition et la compétition avaient détruit l’esprit de fraternité entre les gens. Dans le but de vivre la plénitude de l’idéal évangélique d’amour et de fraternité, François et ses premiers compagnons ont adopté une forme de vie qui comportait à l’égard de la pauvreté, des choix audacieux pour cette époque.

Les temps et les conditions économiques qui prévalent de nos jours diffèrent beaucoup de ceux qui ont motivés les choix de François. Néanmoins, “nous devons toujours demeurer fidèles [...] aux intentions profondes de François” (*Prop. 6*) et spécialement, pour **vivre en frères mineurs,** nous devons nous tenir à l’écart du monde de la cupidité, de l’avarice et de la compétition qui détruisent la communion dans la société. Cela nous demande à nous aussi des choix économiques audacieux “comme l’austérité de vie, l’engagement au travail, la solidarité et la dépendance mutuelle, la participation intime à la vie du peuple, particulièrement du peuple des pauvres, l’usage honnête et une juste gestion des biens et des propriétés ainsi que l’attachement au développement durable“.

5.2 Ces choix économiques fraternels, vécus consciemment et avec détermination, peuvent créer une nouvelle **économie fraternelle** radicalement différente de l’**économie mondialisée** actuelle. Le but premier de l’*économie mondialisée* est d’accroître la richesse. Le but premier de l’*économie fraternelle* est d’accroître la communion dans la société. Les moyens de l’*économie mondialisée* comprennent la compétition à outrance et la concentration de la richesse et du pouvoir entre les mains du petit nombre par la suprématie en matière de financement, de production et de commercialisation. Les moyens de l’*économie fraternelle,* au contraire, sont la solidarité et la dépendance mutuelle, la participation et la protection des plus faibles. Les principes d’une *économie fraternelle* modifient en profondeur notre attitude à l’égard des biens de ce monde, du travail, de la gestion et notre rapport avec les pauvres. Cela, par enchaînement, transforme nos rapports les uns avec les autres et nos relations avec les peuples de la terre. Il n’y a pas de risque que l’*économie fraternelle* renverse et remplace l’*économie mondialisée* mais elle fera de notre Ordre une *maison et une école de communion* dans ce nouvel environnement économique en train de s’établir.

5.3 Lentement, l’effet du CPO 6 imprègne l’Ordre. Le signe le plus visible en est l’intensification de la solidarité économique entre les circonscriptions. Plusieurs conférences ou circonscrip­tions ont tenu des ateliers et des retraites sur la vision spirituelle et sur les applications concrètes du CPO 6. Mais certaines actions sont encore nécessaires à l’établissement d’une économie fraternelle:

* Nous devons examiner avec soin les structures de nos ministères pour nous assurer que l’exercice de certaines responsabilités ne vienne pas compromettre l’équité essentielle entre les frères et établir dans nos fraternités des privilèges concernant l’usage personnel de voitures, les vacances, les voyages, etc.
* Les provinces doivent instaurer une solidarité effective entre les fraternités locales. On doit promouvoir une administration fraternelle dans laquelle les connaissances et la participation de tous les membres de la fraternité locale contribuent aux décisions économiques. La transparence est nécessaire aussi au niveau de l’administration de la circonscription et on doit y rechercher une large participation aux décisions financières importantes. Toutes les structures de responsabilité financière doivent être nettes et transparentes.
* L’établissement d’une *économie fraternelle* ne s’arrête pas à l’intérieur des fraternités, aux rapports entre les fraternités et aux rapports avec l’administration de la circonscription ; elle doit déborder le cadre de nos fraternités et toucher, en particuliers, nos ministères. Il nous faut plus de clarté dans les services sociaux offerts par notre Ordre. Ces services existent pour améliorer la vie de personnes et de familles en difficulté. Mais ils doivent aussi construire la solidarité et la communion entre les personnes qu’ils desservent. Lorsque le pouvoir décisionnel est réservé à un seul frère, ces œuvres sociales créent souvent la division entre ceux-là mêmes qu’elles devraient aider. Les ministères sociaux peuvent trop facilement devenir des occasions de pouvoir pour un frère en particulier. Et le pouvoir arbitraire, même lorsqu’il s’applique à une noble cause, est inévitablement source de corruption. Le CPO 6 doit transformer nos ministères sociaux.

## Fraternité évangélique et soif d’épanouissement personnel

6.1 Le principe d’auto-détermination, né de la Révolution française et de la Révolution américaine, constitue toujours un dynamisme puissant dans notre monde. C’est lui qui a inspiré les nombreux mouvements d’indépendance nationale après la Seconde Guerre mondiale. L’auto-détermination est aussi associée de près aux luttes d’affirmation ethnique. Le droit à l’épanouisse­ment personnel a engendré les révolutions sociales associées avec l’année 1968 incluant le mouvement féministe, le mouvement de libération gaie et plusieurs autres mouvements en faveur des droits de la personne. La recherche de l’épanouissement personnel façonne encore notre monde et nos fraternités dans un sens positif et aussi de manière négative.

6.2 Le mystère de l’Incarnation et le mystère de la Croix sont au centre de la foi de François. Dans le mystère de l’Incarnation, c’est l’humilité de Dieu notre Père qu’il contemplait. Sur la croix, Jésus se livre au même mystère de l’amour humble jusqu’à la négation de soi. Pour que sa vie et celle de ses frères révèlent au monde le même don de soi dans l’amour, François a choisi la voie de l’humilité ou de la minorité: “Je veux que notre fraternité s’appelle l’Ordre des **Frères Mineurs**” (1C 38).

6.3 Au milieu de l’obsession de l’épanouissement personnel et de la course au pouvoir, la minorité offre à notre Ordre une chance de devenir *maison et école de la communion.* La minorité interroge plusieurs aspects importants de la vie de l’Ordre:

* Comment la minorité affecte-t-elle l’identité de la fraternité? La minorité donne-t-elle une dimension franciscaine spécifique au ministère ordonné?
* Sur le plan local comme sur le plan universel, nous avons à discuter de nos relations de fraternité avec les autorités ecclésiastiques. Comment, en paroles et en actes, notre Ordre vit-il ces relations?
* Selon la volonté de François, c’est la minorité qui est la caractéristique principale de la fraternité franciscaine. Il conviendrait, au début de ce millénaire, d’examiner minutieuse­ment l’évolution de notre fraternité au cours du siècle écoulé. L’Ordre a commencé à accepter des engagements institutionnels dans l’Église (e. g. vicariats, paroisses, etc.) et la société (e. g. écoles, œuvres sociales, etc. ). Cette évolution a été source de bienfaits pour notre peuple, pour l’Ordre et pour l’Église que nous sommes engagés à servir. Cependant, elle met sérieusement en question la minorité. Ne devrions-nous pas chercher à déterminer la quantité d’engagements institutionnels dans l’Église ou dans la société qu’une province peut assumer sans compromettre l’essentiel de la valeur franciscaine de minorité?
* La minorité donne une dimension franciscaine particulière à l’obéissance.
* Il faut réfléchir sur la question des charismes personnels sous les angles de l’épanouisse­ment de la personne et de la minorité franciscaine. En rappelant “la grâce de travailler” (cf. 2R 5,1), le CPO 6 nous a fourni le point de départ de cette réflexion.
* Il y a une base théologique nécessaire à la collaboration entre les frères et entre les fraternités. On ne peut y voir une simple disposition sociologique. Pour aller plus loin, nous devrions explorer davantage le rapport entre la minorité et la collaboration dans les ministères.
* La réflexion sur la minorité est le lieu adapté à l’examen de nos rapports avec les autres églises chrétiennes et avec les autres religions du monde. La minorité offre-t-elle la clé d’une approche typiquement franciscaine des mouvements fondamentalistes à travers le monde?

## Animation: structures et initiatives

### Structures

7.1 Pour que notre Ordre, nos provinces et nos fraternités locales deviennent *maisons et écoles de communion* pour le monde, nous aurons besoin d’une animation cohérente et concertée. L’Ordre dispose de quelques structures qui pourront rendre ce service.

7.2 C’est une demande quasi unanime du récent chapitre général qui est à l’origine de la réactivation de l’**Office général de la formation**. Quatre frères, originaires de différentes aires culturelles de l’Ordre, se consacreront à plein temps à ce service logé en notre fraternité de Frascati. L’édifice vient de connaître une rénovation complète afin de mieux remplir son rôle de centre de la formation permanente pour tout l’Ordre. L’étude des programmes de formation du post-noviciat a été confiée à l’Office comme sa première priorité. En temps opportun, au cours du sexennat, on convoquera un congrès international sur la question. Entre-temps, l’Office mettra toute sa compétence à l’animation de notre charisme évangélique fraternel.

7.3 Les discussions tenues au chapitre général ont abouti à la recommandation d’amplifier le service **Justice, Paix et Respect de la création**. Ce redéploiement est en cours et on a déjà nommé un directeur à plein temps. Le chapitre général a donné un appui particulier au document produit par le *cœtus* africain sous le titre *Le cri du Pauvre* (cf. AOFMCap 116 [2000] 835) qui a décrit trois principaux facteurs d’oppression frappant les pauvres d’Afrique: la violence, la dette internationale et le sida. Les mêmes dangers, en fait, oppriment les pauvres en plusieurs régions du monde.

Les tensions et les conflits ethniques sont au cœur d’une part importante de la violence de notre monde. Les tensions sociales nées de la diversité ethnique affectent aussi notre Ordre en diverses régions. La revitalisation des provinces d’Europe de l’Ouest demandera probablement la collaboration de provinces et de frères venant d’Europe de l’Est, d’Asie, d’Afrique et d’Amérique latine. Cela créera nécessairement nombre de fraternités multi-ethniques qui nous donneront une chance d’enrichissement mutuel et d’intégration. Ces différentes raisons ont poussé le définitoire général à confier au service Justice, Paix et Respect de la création la préparation et la convocation d’une rencontre internationale sur le sujet de l’ethnicité vue à la lumière de l’Évangile et de la tradition franciscaine. Nous avons suggéré que cette rencontre se tienne en Afrique. Nous croyons qu’une telle rencontre aidera l’Ordre à évaluer les conséquences de la diversité ethnique et à l’intégrer à la vie de nos fraternités et à celles des populations au milieu de qui nous vivons.

7.4 L’**Institut franciscain de spiritualité** a servi la famille franciscaine par la recherche et l’étude de notre charisme depuis déjà plus de 25 ans. Le définitoire général discutera avec l’Institut, l’*Antonianum* et le définitoire général des Frères Mineurs sur les prestations de l’Institut. On voudrait, d’une part, y trouver une formation mieux adaptée à notre propre personnel de formation et, d’autre part, en faire un centre de recherche et de réflexion sur le déploiement de notre charisme franciscain dans la société post-moderne.

7.5 Le chapitre général s’est entendu sur la rénovation de notre collège international San Lorenzo da Brindisi. Les travaux y ont commencé au début de mars 2002. On est aussi en train de préparer des plans pour un centre de formation permanente à notre fraternité de Jérusalem.

### Constitutions

8 À la demande du chapitre général de 2000, une commission a été constituée pour réaliser une tâche évoquée dans le *Code de Droit Canonique* (can. 587). Il s’agit de préparer un document législatif qui réunirait les normes fondamentales approuvées par le Saint-Siège et qui se trouvent dans nos *Constitutions* tandis que les dispositions plus aléatoires qui émanent de l’autorité du chapitre général seraient réunies en un autre code ou recueil d’ordonnances.

Un groupe de travail de canonistes a déjà produit une première ébauche de ce document, distinguant et séparant ce qui appartient vraiment aux *Constitutions* de ce qui trouverait mieux sa place dans un code secondaire. Le texte qu’ils ont proposé a été distribué à plusieurs frères répartis dans les diverses aires culturelles de l’Ordre. Ces frères sont des experts de disciplines complémen­taires comme la théologie, la bible et la spiritualité. On leur a demandé d’évaluer la teneur du texte proposé. Après avoir pris connaissance de leur évaluation, le définitoire général décidera de la démarche à suivre en vue du prochain chapitre général. Il s’agit là d’une tâche exceptionnelle par sa délicatesse et ses exigences ; il y faut donc le plus grand soin et une large consultation au sein de l’Ordre.

### Conseil plénier

9 Le Sixième conseil plénier affirme clairement:

Jésus Christ, le Fils de Dieu qui “s’anéantit lui-même, prenant condition d’esclave [...] obéissant jusqu’à la mort, et à la mort sur une croix !” (Ph 2, 7) est le fondement et le modèle de notre pauvreté évangélique.

La pauvreté et la minorité s’enracinent dans la kénose de Jésus-Christ. En accord avec l’opinion donnée par le Chapitre général, le définitoire considère que l’œuvre du CPO 6 ne serait pas complète sans une réflexion systématique sur le thème de la minorité. On convoquera donc un septième conseil plénier de l’Ordre pour étudier la minorité et la précarité ( “itinérance”) à la lumière de la théologie de la communion. Un conseil plénier offre à l’Ordre le cadre adéquat pour chercher ce que la théologie de la communion proposée par l’Église peut apporter à notre compréhension de la minorité. Ce sera aussi le lieu où chercher ce que notre tradition franciscaine peut offrir d’enrichissant pour la compréhension de la communion dans l’Église.

### Autres initiatives

10.1 Le définitoire général veut élaborer un plan d’action en faveur des provinces de l’Ordre qui font face, depuis près de 30 ans, à une situation de crise due au manque de vocations. Il a récemment publié un document de réflexion sur le partage du personnel entre les différentes circonscriptions (cf. AOFMCap 117 [2001] 407-408). Le définitoire est disposé et prêt à collaborer avec les provinces qui sont confrontées à de telles crises et leur offrira tout l’appui institutionnel utile afin de préserver, renforcer et raviver notre charisme. Et dans la même perspective il encourage les initiatives courantes qui visent à fusionner des provinces.

10.2 Chaque année, en janvier, on tiendra une rencontre des ministres provinciaux et vice-provinciaux ainsi que des supérieurs réguliers nouvellement élus. Ceci vient encore d’une proposition du chapitre général (*Rapport du ministre général,* 18,4). On a tenu une telle rencontre pour la première fois en janvier dernier. Le but de ces rassemblements est d’assister les nouveaux ministres dans leur rôle essentiel à la vie de l’Ordre. Un chapitre général crée une vision commune entre tous les ministres de l’Ordre. Les rencontres annuelles aideront les nouveaux ministres à entrer dans cette vision commune.

10.3 Certaines conférences ont organisé des ateliers pour les gardiens afin de les aider dans leur importante responsabilité d’animation. Le définitoire général a demandé à l’Office général de la formation de participer à cet effort en recueillant auprès des conférences toutes informations concernant ces ateliers, en dressant une liste des personnes-ressources et, si on le leur demandait, en organisant de semblables ateliers pour les conférences qui n’ont pas les moyens de le faire elles-mêmes.

10.4 Une province est un réseau de fraternités locales dont chacune doit “faire briller la lumière du Christ [...et] en faire resplendir le visage” (cf. *Novo Millennio Ineunte,* 16). Il est donc important que notre animation se concentre sur la vie de foi des frères, sur leur prière personnelle et sur la prière liturgique de chaque fraternité. Les *Constitutions* appellent pareille animation: “Pour rénover sans cesse leur vie religieuse, tous les frères participeront chaque année à une retraite spirituelle et à des récollections périodiques” (no 55,1). Nous suggérons aux ministres provinciaux et à leurs définitoires de chercher comment les retraites annuelles pourraient mettre ainsi l’accent sur la vie de foi des frères. Des équipes de retraites pourraient peut-être s’organiser au niveau des conférences. De même, on pourrait promouvoir le renouveau de la prière personnelle des frères et celui de la prière liturgique des fraternités par le moyen d’une plus grande fidélité aux journées de récollection organisées par les fraternités locales ou, au plan régional, par les provinces.

10.5 La visite pastorale des supérieurs majeurs prescrite par la règle et par le droit universel est un précieux stimulant pour l’animation et le renouveau de notre vie. Elle raffermit aussi l’unité des frères (*Const.* 161,1).

À l’occasion de la visite pastorale, le ministre provincial est en mesure de renforcer la priorité donnée à la spiritualité de la fraternité dans le monde. Le définitoire général, pour sa part, cherchera à répondre aux indications des *Constitutions*:

Pendant la durée de sa charge, le ministre général visite tous les frères par lui-même ou par d’autres frères, principalement les définiteurs généraux (*Const.* 161,2).

Les définiteurs généraux organiseront les visites pastorales dans les régions qui leur sont assignées et le ministre général participera à ces visites chaque fois qu’il le pourra.

## Conclusion

11 “Nous voulons voir Jésus” (Jn 12,21). Cette demande, [fut] présentée à l’Apôtre Philippe par quelques Grecs qui s’étaient rendus en pèlerinage à Jérusalem à l’occasion de la Pâque [...] ; les hommes de notre époque, parfois inconsciemment, demandent aux croyants d’aujourd’hui non seulement de “parler” du Christ, mais en un sens de le leur faire “voir” (*Novo Millennio Ineunte,* no 16).

Dans la mesure où nos fraternités deviendront vraiment *maisons et écoles de communion* ouvertes au partage et à la solidarité et capables de refléter le visage du Christ dans la même mesure nous pourrons commencer à offrir une réponse adéquate aux désirs les plus profonds du cœur humain:

Toute l’Église compte beaucoup sur le témoignage de communautés riches “de joie et de l’Esprit Saint” (Ac 13,52). Elle désire présenter au monde l’exemple de communautés dans lesquelles l’attention mutuelle aide à dépasser la solitude, la communication pousse chacun à se sentir corresponsable et le pardon cicatrise les blessures et renforce de la part de tous l’engagement à la communion. Dans des communautés de ce type, la nature du charisme oriente les énergies, soutient la fidélité et guide le travail apostolique de tous, pour l’unique mission. Afin de présenter à l’humanité d’aujourd’hui son vrai visage, l’Église a réellement besoin de telles communautés fraternelles qui, par leur existence même, représentent une contribution à la nouvelle évangélisation, parce qu’elles montrent de façon concrète les fruits du “commandement nouveau” (*Vita Consecrata,* no 45).

Chers frères, tout le définitoire général a collaboré à l’élaboration de ces réflexions. Appuyé par le définitoire et en son nom, je vous transmets le fruit de notre travail et de notre analyse. Je vous invite chaleureusement à vous l’approprier personnellement par la méditation personnelle, comme sujet d’échange pour les chapitres provinciaux, les assemblées et autres réunions de frères. Avec le définitoire général, je demande aux supérieurs majeurs et aux gardiens de promouvoir et de nourrir la réflexion de telle manière que notre fraternité, insérée dans le mystère de l’Église et incarnant une expression particulière de ce mystère, devienne vraiment *maison et école de communion.*

Que la lumière du Christ ressuscité transforme vos vies et fasse de vous des témoins de son amour.

Fraternellement,
fr. John Corriveau, OFM Cap.
Ministre général

fr. Gandolf Wild, OFM Cap.
Secrétaire général
Rome, en la solennité de la Résurrection du Seigneur,
le 31 mars 2002

Sommario

[Introduction 6](#_Toc469651891)

[La fraternité évangélique à la lumière de Novo Millennio Ineunte 8](#_Toc469651892)

[“Son visage resplendit comme le soleil” 8](#_Toc469651893)

[“Celui-ci est mon Fils bien-aimé..., écoutez-le” 9](#_Toc469651894)

[“Seigneur, il est heureux que nous soyons ici” 10](#_Toc469651895)

[La fraternité évangélique dans un monde en mutation 12](#_Toc469651896)

[Fraternité évangélique dans une société multi-ethnique 13](#_Toc469651897)

[Fraternité évangélique au sein de l’économie mondialisée 14](#_Toc469651898)

[Fraternité évangélique et soif d’épanouissement personnel 16](#_Toc469651899)

[Animation: structures et initiatives 18](#_Toc469651900)

[Structures 18](#_Toc469651901)

[Constitutions 19](#_Toc469651902)

[Conseil plénier 20](#_Toc469651903)

[Autres initiatives 20](#_Toc469651904)

[Conclusion 23](#_Toc469651905)



[www.ofmcap.org](http://www.ofmcap.org)